

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 MARS

A LA CHAMBRE

Au début de la séance, M. de Baudry-d'Asson, député de la Vendée, a la parole pour un rappel spirituel au règlement.

L'article 133 du règlement dit que la police de la Chambre est exercée en son nom par le règlement.

Avant-hier, dit-il, un électeur vendéen est venu me demander de lui faire voir de près les élus du peuple et même ceux qui ne le sont pas.

L'entrée des tribunes a été refusée à cet électeur parce qu'il était revêtu d'une blouse. (Applaudissements et rires.)

L'huissier de service n'a fait qu'exécuter les ordres qu'il avait reçus.

L'orateur regrette de n'avoir pas eu la présence d'esprit d'offrir sa redingote à ce brave ouvrier, de prendre sa blouse et de rentrer ainsi dans la salle des séances comme M. Thivrier. (Rires.)

Pourquoi ce qui est permis à un député n'est-il pas permis à un électeur? Si la défense de laisser entrer un homme en blouse à la Chambre était maintenue, ce serait une atteinte aux principes démocratiques, dont M. Floquet a toujours été le champion ardent et autorisé. (Applaudissements à droite.)

Le questeur, M. Guillaumou, a essayé de dégager sa responsabilité en recourant à un misérable prétexte. Quant à M. Floquet, très ennuyé de l'incident, il a cherché à se tirer d'embarras par un mot plaisant.

— Le bureau, a-t-il dit, examinera la question et vous pouvez être certains que nous nous inspirerons de votre leçon.

On n'a pas tant délibéré lorsqu'il s'est agi d'admettre dans l'enceinte des séances la blouse de M. Thivrier.

O égalité démocratique !
A la question de M. Deloncle sur l'incident de Dahomey, M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, s'est borné à exposer l'historique de l'affaire, sans demande aucune de crédits..... pour l'instant.

Puis il a annoncé que, s'il était nécessaire, le Gouvernement demanderait à la Chambre les ressources indispensables pour un effort vigoureux et décisif. La Chambre s'est contentée de ces explications.

Une autre question, adressée par M. l'amiral Valon au ministre de la marine, sur les trop nombreux accidents survenus récemment encore dans notre flotte, est restée elle aussi sans sanction. M. Barbey a promis que l'on prendrait à l'avenir les précautions nécessaires. On s'en est tenu à cet engagement.

INFORMATIONS

DÉDAIN SYSTÉMATIQUE

La Droite venait à peine, jeudi, par patriotisme, par souci de la sécurité nationale, de donner ses voix au gouvernement pour l'aider à obtenir l'ordre du jour pur et simple, qu'il demandait pour clore l'interpellation de la con-

férence de Berlin, que la majorité, fidèle à ses iniques et haineuses habitudes, invalidait un député conservateur de l'Ardèche, élu par 10,000 suffrages environ.

Et les journaux de cette majorité parlent de l'opposition systématique de la Droite!

Ne feraient-ils pas mieux de nous parler du mépris systématique de la gauche pour la justice et la volonté du suffrage universel.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sont nommés :
Préfet de la Somme, M. Allain-Targé, ancien directeur du personnel.

Préfet des Vosges, M. Fosse, sous-préfet de Reims.

Sous-préfet de Meaux, M. Marchand, ancien secrétaire général au ministère de l'intérieur.

ENCORE M. ANTOINE

M. Antoine, ancien député de Metz, ex-candidat fortement blackboulé dans le département de la Seine, vient de faire connaître, par dépêche, son acceptation de poser sa candidature législative dans le troisième arrondissement de Lyon.

LA CONSCRIPTION D'ORLÉANS

M. Léopold de Gaillard a adressé au directeur du *Courrier du Midi* (journal d'Avignon) la lettre suivante :

« Bollène, 28 février.

» Mon cher ami,

» Vous me demandez de vous dire mon opinion sur l'affaire du jeune duc d'Orléans et ce qui pourra résulter pour notre avenir de cet épisode qui vient de nous révéler un homme dans le fils aîné de Monsieur le Comte de Paris. Puisque notre République, toujours en proie aux jacobins, croit de son intérêt d'en accroître et d'en prolonger encore le retentissement en envoyant à Clairvaux le digne petit-fils du Béarnais, il n'est pas besoin de poser en prophète pour vous donner pleine satisfaction.

» On citait sous le premier Empire la conscription de je ne sais plus quelle année, qui avait fourni à l'armée un contingent extraordinaire d'officiers de tous grades. Gloire à la conscription de 1890 ! Elle s'appellera la *conscription d'Orléans* et nous donnera un jour avec l'aide de Dieu et de la volonté nationale, plus qu'un maréchal de France !

» Tout vôtre,

» Léopold DE GAILLARD. »

La conscription d'Orléans ! Le mot est bien trouvé. Il restera.

EXPÉDITION PROBABLE

Les dernières nouvelles font prévoir une juste expédition dans le Dahomey, pour délivrer les six Européens tombés entre les mains de l'ennemi.

Les prisonniers seraient les agents des maisons Cyprien Fabre et Régis, de Marseille, qui ont dans le pays un stock de marchandises évalué à un million.

Il y aurait avec eux un missionnaire.

L'auteur du guet-apens serait le mulâtre

Candide-Rodriguez, sujet portugais, ancien gardien de la factorerie Daumas, qui a déjà trahi ses compatriotes en 1886. Devenu secrétaire et confident du roi, il aspirait à devenir le gouverneur de Whyddah.

M. Étienne, sous-secrétaire aux colonies, annonce qu'il réclamera des crédits pour renforcer nos postes et envoyer de nouveaux détachements. Il s'est décidé, dit-il, à infliger une rude leçon aux indigènes, mais promet de ne pas s'engager dans le Dahomey. Nos soldats n'iraient pas même jusqu'à Abomey, la capitale. On publie cela d'avance pour tranquilliser l'ennemi, comme autrefois pour le bombardement d'Alexandrie.

Deux cents hommes de troupes de marine, dont 50 artilleurs s'embarquent les 8 et 12 mars à Dakar.

Est-ce suffisant? Le gouvernement va-t-il encore faire les choses à demi pour compromettre les hommes et les finances et n'obtenir aucun résultat?

M. Keller, ancien député de Belfort, président de la Société antiesclavagiste de Paris, questionné sur ce qu'il y aurait à faire, à son avis, aurait répondu :

« — Les 600 hommes qui composent l'effectif des troupes régulières dont dispose le commandant Terrillon vont avoir bientôt à repousser de nouvelles attaques de la part des Dahoméens. Le mois de mars est, en effet, le mois où ceux-ci font leurs expéditions ; plus tard, la crue des eaux et les pluies de l'hivernage les arrêtent ; d'ailleurs, par superstition, ils ne traversent jamais les rivières que quand elles sont guéables.

» — Vous êtes partisan de la continuation des hostilités?

» — Absolument. Et je crois que le nombre d'hommes que nous avons actuellement là-bas est suffisant non seulement pour assurer la sécurité des noirs placés sous notre protectorat, mais encore pour mettre à la raison le roi Kon-Dô.

» — Comment, vous allez jusqu'à désirer une campagne offensive?

» — Mais oui. Si nous nous contentons de repousser les Dahoméens du Porto-Novo, ceux-ci reviendront aussitôt le départ de nos troupes et saccageront, brûleront tout sur leur passage. Ce qu'il faut, c'est une petite expédition jusqu'à Abomey et la capture du roi Kon-Dô.

» — Les populations de Porto-Novo sont-elles particulièrement intéressantes?

» — Oui, d'abord pour moi, Tofa, nous est très dévoué, et son peuple accepte sans arrière-pensée le protectorat français. De plus ils sont fétichistes, et n'ont pas contre nous la haine religieuse qui fait des musulmans nos ennemis irréconciliables. »

M. Keller approuve les mesures prises par le gouvernement. Il estime que si, pour des raisons politiques ou commerciales, nous plaçons des pays sous notre protectorat, ce n'est pas pour les abandonner au moment du danger, et qu'il nous est impossible de ne pas intervenir au moment où des sauvages se préparent à piller un État protégé par la France et à réduire ses sujets à l'esclavage.

Il faut agir avec fermeté, dit-il ; si le commandant Terrillon demande de nouveaux renforts, il faut les lui envoyer sans retard et réduire à l'impuissance cet ignoble sauvage qui règne à Abomey.

L'ENGAGEMENT DE KOTONOU

D'après un de nos confrères parisiens, M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a reçu avant-hier une dépêche de M. Bayol lui donnant des renseignements précis sur l'engagement de Kotonou.

Nos pertes seraient relativement considérables et le roi Kondo se serait montré habile tacticien ; on dit même, au ministère de la marine, qu'un officier de l'armée allemande dirigeait les bandes du roi de Dahomey.

Le roi Kondo, alors qu'il simulait une attaque sérieuse du côté de Kotonou, faisait main-basse sur nos autres positions, qu'il nous faudra reprendre maintenant.

M. Bayol ne demanderait pas moins de quatre mille hommes pour défendre l'honneur du drapeau français.

ÉTRANGER

23 anarchistes ont été arrêtés samedi à Milan.

Ils étaient porteurs d'une grande quantité de manifestes révolutionnaires et de proclamations incendiaires. Plusieurs d'entre eux avaient été acquittés par la Cour d'assises dans un récent procès.

Ces anarchistes avaient excité au désordre des ouvriers mécaniciens et des maçons sans travail.

ANGLETERRE. — Le prince de Galles vient d'être élu, à l'unanimité, grand-maître de la maçonnerie anglaise.

C'est la quatorzième fois que cet accident lui arrive. Il n'est plus maître de s'en retirer.

AUTRICHE-HONGRIE. — M. Tisza, premier ministre de Hongrie, a donné sa démission à la suite de dissentiments qui auraient éclaté dans le sein du Cabinet au sujet de la question Kossuth, et que cette démission a été acceptée.

Il paraît que c'est la question de la naturalisation de Kossuth qui a amené la retraite de M. Tisza. Et ce qu'il y a de curieux dans l'affaire, c'est que ce n'est point la volonté de l'Empereur qui s'est opposée aux projets du premier ministre hongrois, mais ses propres collègues du Cabinet.

On parle de M. Szapary, actuellement ministre de l'agriculture, pour succéder à M. Tisza.

RUSSIE. — On assure dans les cercles officiels que le Czar a reçu une lettre signée par une femme nommée Tchebrikowa, qui le menace du sort de ses prédécesseurs, Pierre III, Paul I^{er} et Alexandre II, s'il ne modifie pas sa politique réactionnaire actuelle.

Les ministres ont reçu des copies de cette lettre.

La police redouble de précautions et de sur-

veillancé aux abords des palais impériaux, aux passages fréquentés par la famille impériale, et principalement près du palais Anitchkow, dont les abords sont interdits à tous les inconnus, surtout aux correspondants de journaux.

REVUE FINANCIERE HEBDOMADAIRE

Paris, 9 mars 1890.

Les dispositions qui ont animé le marché ont été favorables aux rentes qui ont toutes progressé. Le 3 0/0 s'établit à 88.40 ; le 4 1/2 0/0 à 105.70.

Le Crédit Foncier s'est avancé en clôture à 4,320.

La Banque de Paris finit à 776.25. Les actions de la Banque Nationale du Brésil sont fermes à 581.25. On vient de publier le bilan de cet établissement au 31 janvier. Il témoigne de l'activité de ses opérations : les avances sur garanties ont augmenté d'un mois à l'autre de 28 millions de francs et les valeurs en dépôt de 34 millions.

La Société Générale vaut 476.25. Le Conseil d'administration a fixé à 12.50 nets par action le chiffre dividende qui sera proposé à l'assemblée du 29 mars.

A l'approche de l'émission des 20,000 actions du Crédit Foncier de Tunisie, il est utile de rappeler les conditions de la souscription. Les actions sont offertes au pair de 500 fr. payables comme suit : 50 fr. en souscrivant, 75 fr. à la répartition et 425 fr. dans le mois qui suivra la répartition. Les 250 fr. restant ne seront appelés qu'en cas de besoin.

Les Rentes Portugaises ont accentué leurs progrès ; on demande au comptant le 3 0/0 à 63.90 ; le 4 1/2 0/0 à 494.50 ressort à 484.25 puisqu'un coupon de 11.25 échoit le 1^{er} avril.

Les Compagnies d'assurances sur la Vie ont commencé leur campagne de production. Ce n'est pas sans beaucoup de frais que les assurances sont obtenues. Les primes laissent, toutes charges acquittées, un excédent brut qui varie de 25 à 30 0/0. C'est là que les Compagnies doivent trouver le montant de leurs frais de toute nature et celui des bénéfices dont profitent les assurés. En général, les frais de toute sorte représentent une proportion moyenne de 12 à 15 0/0 des primes encaissées. En Angleterre, sur 85 Compagnies, 59 ont eu en 1888 une proportion de frais variant entre 10 et 20 0/0 et presque toujours placée au-dessous de 15 0/0. Les Compagnies françaises répondent à ces productions de fonctionnement normal. En 1888, l'ensemble de nos Compagnies a dépensé, en frais généraux et commissions, 14.82 0/0 des primes encaissées. Les plus anciennes ont eu une proportion plus faible que cette moyenne. Les Compagnies étrangères n'ont pas été si économiques. Celles qui sont venues des Etats-Unis ont eu une proportion de frais variant, pour chacune d'elles, de 23 à 26 0/0 du montant des primes. Le public peut tirer de ces chiffres une conclusion sur l'importance des bénéfices restant à distribuer ; la logique lui apprend qu'il aura d'autant moins de bénéfices à recevoir d'une Compagnie, qu'elle aura plus dépensé en frais de toute nature.

Les Pierries de Ceylan se maintiennent très fermement aux cours précédents.

L'action de la Compagnie des cuivres et sulfures de Pignerol a des demandes de 27.50 à 28.

Les obligations 4 0/0 du chemin de fer Russe d'Orel Griasi se négocient à 588. Elles rapportent 24.70 net d'impôts et sont remboursées

à 617.50 dans une période de 61 ans.

On constate des achats d'obligations de Portorico libérées à 277.50. La garantie de l'Etat assure absolument le service de ses titres et laisse même un excédent disponible pour les actions.

L'obligation des Chemins Economiques clôture à 392.

INFORMATIONS FINANCIERES. — La question du relèvement du marché financier a inspiré à MM. J. Siegfried et R. G. Lévy une brochure du plus grand intérêt que devraient méditer tous ceux qui ont souci de l'avenir économique de notre pays. La première partie étudie les causes du ralentissement des transactions ; la seconde comporte une série de réformes d'application facile et susceptible de rendre au marché français le rang qui lui est dû. Ce travail excite une vive attention dans le monde parlementaire et financier.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Elections législatives du 9 mars

CHINON

Notre sympathique confrère de Tours, M. JULES DELAHAYE, député invalidé, a été réélu hier, dans l'arrondissement de Chinon, par

12,036 voix,

contre M. Joubert, candidat républicain, qui en a obtenu 10,851.

Aux élections générales du 22 septembre 1889, M. Jules Delahaye avait été élu par 11,422 voix, contre M. Joubert qui en avait obtenu 11,066.

M. Delahaye a donc gagné, d'un scrutin à l'autre, 614 voix, tandis que M. Joubert en a perdu 215.

LOCHES

M. MULLER, conservateur, a battu également le républicain, M. Deloncle, par **8,499 voix,** contre 8,351.

A Loches, il s'agissait de remplacer M. Arribat, républicain, décédé, élu au scrutin de ballottage du 6 octobre, et qui avait ainsi succédé à M. Wilson.

C'est un nouveau siège gagné par les conservateurs.

SAUMUR

Serait-il indiscret de demander à l'administration du payage municipal ce qu'elle a l'intention de faire sur la place de la Bilange ? Voilà un mois bientôt que ce pâté octogone de quatre mètres à peine est en chantier. Du lever au coucher du soleil, ce travail pouvait facilement se faire, et la place la plus centrale de la ville eût été débarrassée de ces tas de sable et de pavés qui l'encombrent d'une façon si disgracieuse.

homme : ses sens s'éveillaient, mais son cœur restait rebelle.

M. et M^{me} Combal s'apercevaient fort bien de ces choses, mais l'idée d'un mariage entre les deux jeunes gens leur souriait... n'étaient-ils pas, tous les deux, beaux, intelligents, habiles dans leur métier... quoi de mieux ?

Le salon, gentiment meublé, où la couturière en renom recevait ses pratiques, fut choisi pour lieu de réunion.

Vers huit heures, les ouvrières arrivèrent, fort élégantes dans leur toilette des fêtes. Retenues par la présence des maîtres de la maison, aussi peut-être par la singularité de la circonstance, elles gardaient un calme relatif, se bornant à interroger la petite apprentie.

— Voyons, mesdemoiselles, dit le mécanicien, s'adressant au groupe jaseur, lesquelles vont tenter l'épreuve ?

Toutes protestèrent en riant, mais, on le voyait : au fond, ces filles d'Eve ne demandaient pas mieux que de satisfaire leur curiosité, serait-ce à leurs dépens.

— J'en suis toujours, moi.

— Oh ! Gasparine se moque de tout, elle... à peine si elle craint le diable... suggéra une malicieuse blondine.

M. le général de brigade Le Maître, commandant la 43^e brigade d'infanterie, est désigné pour procéder en 1890 à l'inspection du 4^e arrondissement d'inspection générale de gendarmerie des 9^e, 11^e, 12^e et 13^e corps d'armée.

Les vignes américaines

Nous nous empressons d'insérer la note suivante, qui émane d'un viticulteur très compétent, sur la question de la circulation et de la culture des vignes américaines en Maine-et-Loire. Au moment où MM. les maires et les conseillers municipaux de toutes les communes du département vont être appelés à donner leur avis sur cette grave question, d'où dépendent la fortune et l'existence même de tant de nos compatriotes, il nous a paru nécessaire d'appeler l'attention sur divers aspects de cette question peut-être insuffisamment connus ou élucidés.

Voici la note que nous empruntons à l'Union de l'Ouest :

Les judicieux articles, que vous avez publiés dans votre honorable journal, sur la question de la libre circulation des vignes américaines, me décident à vous soumettre les quelques réflexions suivantes. Elles me sont suggérées par la situation intolérable faite aux viticulteurs du département, qui veulent reconstituer leurs vignobles phylloxérés.

Cette question a été soulevée, ces temps derniers, par un avis paru dans plusieurs journaux du département, annonçant que les cinq arrondissements de Maine-et-Loire étaient déclarés phylloxérés. Cet avis n'avait rien moins que le mérite de la nouveauté, puisque cette situation existe déjà depuis quelques années. On l'avait copié assurément sur un tableau, publié, au mois de janvier de chaque année, par le ministre de l'Agriculture, tableau donnant la liste des arrondissements phylloxérés, et de ceux autorisés à cultiver les vignes américaines. Une seule différence existait entre le tableau de cette année et celui des années précédentes, différence qui a une grande importance pour nous, et qui n'a pas encore été signalée, que je sache : c'est que les arrondissements de Maine-et-Loire ne sont plus, comme précédemment, classés parmi ceux qui sont dits phylloxérés avec seulement quelques points d'attaque. Ils sont, cette année, classés avec ceux que l'on déclare phylloxérés sans restriction ; c'est-à-dire que l'on a dû administrativement reconnaître que nos cinq arrondissements sont complètement, ou du moins grandement contaminés. Cette constatation, si regrettable qu'elle soit au point de vue des intérêts viticoles du département, peut et doit avoir un bon côté : c'est qu'elle fait connaître administrativement que l'on ne peut se retrancher derrière l'intérêt des vignobles non phylloxérés pour empêcher la libre circulation des plants de vignes américaines ou autres.

En effet, si l'on reconnaît que le phylloxéra

occupe une large place dans tous les vignobles des cinq arrondissements. L'introduction des vignes américaines ne peut, en aucune façon, aggraver la situation ; cette conséquence est tellement claire que je ne veux pas insister davantage, et, comme le disait un honorable conseiller général, l'année dernière : Le phylloxéra des vignes américaines n'étant pas autrement dangereux que celui des vignes françaises, je ne vois pas qu'on doive le craindre davantage.

Reste la question des intérêts horticoles, assurément très importants en Maine-et-Loire, et qui, dit-on, pourraient souffrir de l'autorisation d'y introduire des vignes américaines. Ceci, à mon avis, mérite un examen plus approfondi.

Par suite de la convention phylloxérique de Berne, qui régit les expéditions horticoles pour l'étranger, il suffit que les horticulteurs aient leurs produits à la distance de 20 mètres de tout pied de vigne, ou qu'il les aient séparés de cette vigne par des obstacles, que l'autorité compétente leur a fait connaître, pour qu'ils puissent expédier dans toutes les contrées qui ont adhéré à cette convention. Il est donc facile aux horticulteurs de se mettre en règle ; et d'ailleurs, pour eux, le cas est le même, qu'il s'agisse d'un voisinage de vignes françaises ou de vignes américaines.

Reste les expéditions pour l'Espagne, seule puissance n'ayant pas voulu adhérer à la très utile convention de Berne, et qui exige un certificat du préfet déclarant que les produits horticoles qu'on y veut introduire sortent d'un territoire indemne de phylloxéra. Les centres de productions horticoles de Maine-et-Loire sont situés dans des milieux qui sont indemnes ; il n'est donc pas besoin de rien changer à cette situation, quand même on autoriserait la culture des vignes américaines. De la sorte, les certificats seront toujours délivrés, et les expéditions acceptées. Si par impossible l'Espagne arrêtait les relations en cours, il serait très facile au gouvernement français d'amener le gouvernement espagnol à adhérer à la convention de Berne, en refusant aussi de recevoir ses produits horticoles, tels que : primeurs, raisins, fruits, légumes, etc., puisqu'elle aussi a le désavantage de posséder le phylloxéra en grand. Le moyen a trop bien réussi, il y a deux ans, avec l'Italie, pour qu'on ne l'emploie pas encore au besoin.

Je crois donc avoir amplement démontré qu'en Maine-et-Loire, il n'y a plus aucun intérêt à empêcher la libre circulation des plants de vignes américaines. Mais, me dira-t-on, vous enfoncez une porte ouverte ; tout le monde reconnaît, avec vous, l'utilité de cette culture : c'est pourquoi le Conseil général a décidé la plantation de vignobles d'expérimentation, de divers côtés, afin d'éviter aux viticulteurs du département les dures leçons de

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Comme Flavie revenait, toute songeuse, elle rencontra le mécanicien. Le jeune homme la salua en dardant sur elle un de ces regards à la fois fixes et perçants qui la gênaient si fort.

Sur les instances de sa patronne, Flavie se rendit avant la soirée pour le dîner. M. Roche s'y trouvait également.

Placé près d'elle, il la combla de soins. Ses yeux cherchaient sans cesse son sourire. Il la servait, en décidant souvent pour elle, avec une douceur autoritaire.

— Tenez, Mademoiselle, il faut prendre ceci, boire cela. — Il mettait dans son assiette les plus belles fraises, versait dans son verre le meilleur vin. C'était comme une prise de possession à la fois suppliante et impérative.

Flavie accueillait ces avances avec une quasi soumission mêlée de gêne. Parfois elle tressaillait sous les regards passionnés du jeune

— Bah ! d'abord M^{me} Combal le permet ; donc, il n'y a pas de mal, riposta la fillette, laquelle ne manquait pas d'une certaine finesse.

— Oh ! moi, je n'oserais pas...

Après pourparlers, chuchotements, trois des plus jeunes consentirent.

La séance commença ; les mêmes phénomènes cataleptiques se répétèrent.

— Est-ce drôle ! s'exclama une ouvrière, elles disent qu'on ne sent rien du tout ?

— Eh bien ! tant pis, reprit une curieuse, je vais essayer aussi.

Les deux autres, moitié par désir, moitié par entraînement, se laissèrent persuader.

Et vous, Mademoiselle ? dit le magnétiseur à Flavie.

La jeune fille fit un geste de refus.

Alors M^{me} Combal s'interposa :

— Pourquoi pas ? Je vous assure que si mon âge ne me mettait pas hors de cause, je me laisserais très bien magnétiser — voyez ces demoiselles, cela les amuse...

Lorsque Flavie était prise à l'improviste dans les choses ne froissant aucune de ses idées arrêtées, la douceur de son caractère la rendait peu susceptible de résistance. Les instances de M^{me} Combal, les prières du jeune

homme, la mettant mal à l'aise, elle prit le parti de céder pour en finir, non sans répugnance.

Ce fut pour elle une véritable épreuve de fixer ses yeux sur ceux du magnétiseur. Deux fois, la tentative échoua par sa faute. Enfin, son regard se riva à celui qui se fit insinuant et doux pour le retenir, puis, perçant et dur, pour le fasciner. Le sommeil magnétique vint, aussi complet que possible, sur une organisation préparée par la fatigue et la souffrance physique.

Un sourire de triomphe parut sur les traits de Roche ; s'il s'occupa des autres sujets, un seul l'intéressait.

Lorsque les épreuves de catalepsie eurent suffisamment prouvé l'immobilité, il risqua la suggestion.

Il y a quelques années, l'hypnotisme était encore lettre close pour le plus grand nombre. Dans un moment de pénurie, Roche était entré chez un vieux médecin, faisant plus d'expériences qu'il ne visitait de malades. Il s'occupait surtout de magnétisme, et le jeune homme, doué d'une intelligence fort vive, tout en l'aidant sans but scientifique, finit par se rendre compte de la plupart des résultats et

l'inexpérience. Attendez encore un peu, et vous pourrez planter en toute sécurité.

Le Conseil général a eu évidemment une très bonne idée, en décidant la création de vignobles d'expérimentation; la seule chose regrettable, c'est qu'il ait attendu trois ou quatre ans de trop pour l'exécuter. Dans la situation présente, les personnes, assurément très compétentes, qui sont chargées de ces expériences dans le département, pourront rendre de grands services aux viticulteurs, en essayant les variétés nouvelles et les procédés de culture nouveaux, qui ne peuvent manquer de se produire d'ici des années. Mais, dès maintenant, Monsieur le Directeur, comme vous le disiez si bien dans vos précédents articles, les champs d'expérience ne manquent pas: nous avons dans le Loiret, dans l'Indre-et-Loire, dans la Vienne, dans les Charentes et le Bordelais, des vignes américaines de toutes sortes et déjà suffisamment âgées, pour que nous puissions nous renseigner. Si, avec cela, les directeurs des plantations officielles du département étaient engagés à donner la plus grande publicité à la façon dont ils espèrent opérer eux-mêmes, ne serait-ce pas plus profitable que de leur laisser mettre sous le boisseau de deux ou trois champs d'expérience les grandes lumières que nous leur connaissons?

Les viticulteurs de Maine-et-Loire ne peuvent, en aucun cas, avoir avantage à attendre les résultats de ces expériences, avant de planter eux-mêmes des vignes américaines. En effet, si l'on considère cette culture au point de vue des producteurs directs, nous dirons: Vos expériences seront toujours trop courtes et trop incomplètes pour nous profiter. N'avons-nous pas encore souvent, sous les yeux, des erreurs commises par des vigneron expérimentés sur le choix de vignes françaises, cultivées de temps immémorial dans nos contrées? Il vous sera impossible d'obtenir en quelques années, pour les vignes américaines, l'expérience, qu'on a mis si longtemps à acquérir pour les vignes françaises.

Si, au contraire, l'on considère cette culture au point de vue des porte-greffes, la vigne américaine, ne servant alors que par sa racine, on n'a plus à se préoccuper ni de l'époque de maturité d'une espèce, ni de sa sensibilité aux maladies ou aux influences climatiques, ni de la qualité de son fruit. Il suffit de connaître son degré de résistance au phylloxéra et la nature de terrain qu'elle préfère. La chose se trouve tellement simplifiée que je n'hésite pas à dire que les expériences tentées autour de nous, dans les contrées ci-dessus désignées et dans le reste de la France, fournissent amplement à nos besoins de renseignements.

Il suffirait donc de donner la plus grande publicité aux résultats déjà obtenus. Les nouveaux essais qu'on pourra tenter ici n'ajouteraient rien à ce qu'on sait déjà sur les espèces

des moyens de les obtenir.

Fils de braves ouvriers de province, adroit, subtil, il avait mainte fois compromis sa position en se livrant à toutes les passions. Cependant, habile mécanicien, il gagnait beaucoup d'argent. Cœur gangrené, il cachait sous des dehors séduisants un esprit pervers dont la tenacité pouvait venir à bout de nombreux obstacles.

Tel était l'homme, éperdument épris de Flavie, et qui avait juré qu'elle serait à lui.

Nous ne prétendons nullement traiter ici, par d'excellentes raisons, la question du magnétisme; nous racontons simplement les faits mêlés à notre histoire, voilà tout.

Dans ses expériences de suggestion, Roche eut soin de ne provoquer que des choses aimables, gracieuses.

Personne ne s'arrêta sur le changement de physionomie des hypnotisés: on riait, on s'amusa, sans penser au-delà.

Lorsque le magnétiseur s'occupa de Flavie, il le fit avec un soin particulier, concentrant toute sa force pour se rendre maître de la volonté de l'être charmant qu'il convoitait. Il lui suggéra de cueillir deux roses, d'en offrir une à M^{me} Combal et de placer l'autre dans

actuellement répandues dans la grande culture et qui sont les seules d'un prix abordable.

Avant de terminer cet exposé déjà bien trop long, permettez-moi de signaler d'une façon succincte les quelques raisons qui me semblent nécessiter l'autorisation immédiate de planter les vignes américaines et de les laisser circuler librement en Maine-et-Loire.

Les viticulteurs sont déjà assez éprouvés pour qu'on ne les empêche pas d'acheter, là où on les leur offrira, aux meilleures conditions, les plants qui leur sont indispensables. De plus, ce serait une sage mesure de laisser nos viticulteurs commencer des plantations de vignes américaines, pendant qu'ils tirent encore un revenu de leurs vignes françaises; de cette façon, ils pourront planter sans précipitation et acquérir par eux-mêmes, à peu de frais, cette expérience personnelle, qui est bien la meilleure de toutes.

En autorisant ces plantations nouvelles, on aura encore l'avantage de préserver de la misère la classe des ouvriers agricoles, si dignes d'intérêt dans notre département. Peut-être ignore-t-on, dans les hautes sphères administratives, avec quelles difficultés le journalier des campagnes trouve maintenant le travail qui lui est nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille; sans cela, on n'hésiterait pas à laisser libre cette branche si considérable du travail des champs.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

CHATENAY HENRI,

Président du syndicat agricole et horticole de Doué-la-Fontaine.

Mars 1890

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 30 mars au 5 avril, et de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville du 18 au 22 avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies Espagnoles, délivrera du 25 mars au 15 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Monluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville au prix réduit et uniforme de 250 fr. par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe sud-express jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

Voyages à Lourdes

Prix des billets (aller et retour compris). Les prix et les durées de validité des billets d'aller et retour sont fixés comme suit, d'après les distances à Lourdes des gares de départ situées sur l'un quelconque des réseaux de l'Etat, de Paris à Orléans, de Paris à Lyon et à la Méditerranée et du Midi.

ses cheveux.

— Quelle soirée charmante! disait-on.

Nul ne songeait aux périls de ce singulier pouvoir, à son abus possible... nul n'interrogea avec effroi le terrible inconnu... dont les signes extérieurs annonçaient une déchéance réelle de l'être humain. En considérant les choses par la surface, chacun échappait aux raisonnements de la réflexion.

Ces séances se renouvelèrent dans le mois de juin. C'était un invité auquel on voulait donner le spectacle de ces choses étranges; une riche pratique que l'on initiât à ces mystères dont personne ne cherchait le côté scientifique.

Dans ces cas, les apprenties seules servaient de sujets.

Cependant Roche poursuivait Flavie de ses hommages. Il profitait du consentement tacite de M^{me} Combal pour l'accabler de bouquets, de fruits magnifiques, qu'il avait soin, afin de rendre tout refus impossible, de partager entre les deux femmes.

Il ne s'en tenait pas là.

Chaque soir, en revenant de l'atelier, la jeune fille le rencontrait, soit au coin d'une rue, soit dans l'enfoncement d'une porte co-

Réduction sur les prix des billets simples afférents aux parcours effectués à l'aller et au retour d'après l'itinéraire choisi par le voyageur. Au départ des stations distantes de Lourdes:

1^o De 151 à 200 kil., 25 0/0. Durée de la validité des billets, 4 jours.

2^o De 201 à 300 kil., 30 0/0. Sans que le prix puisse être inférieur à celui d'un parcours de 200 kilom., 3 jours.

3^o De 301 à 400 kil., 35 0/0. Sans que le prix puisse être inférieur à celui d'un parcours de 300 kilom., 6 jours.

4^o De plus de 400 kil., 40 0/0. Sans que le prix puisse être inférieur à celui d'un parcours de 400 kilom., 7 jours. Exceptionnellement: pour les stations de départ situées à plus de 500 kilomètres de Lourdes, le coupon de retour est valable dans les trains arrivant à destination le lendemain de l'expiration du délai de 7 jours ci-dessus fixé, pourvu que le départ du voyageur ait eu lieu dans ce délai.

Nota. — Ces billets sont délivrés dans toutes les gares du réseau d'Orléans. — La demande doit en être faite à l'avance.

Conditions: Les billets d'aller et retour sont délivrés par l'itinéraire le plus court. Toutefois, les voyageurs peuvent à leur gré choisir, soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets d'aller et retour.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au chef de gare.

Sur le pont des Arts se tient un mendiant, portant écrit sur une grande pancarte le mot « Aveugle ».

En passant, M. le docteur Lartigue, le sauveur des goutteux, laisse tomber une pièce de 2 francs dans son chapeau, et il est stupéfait de remarquer chez lui un mouvement de joie.

— Mais, vous voyez donc? lui dit le docteur.

— Oui, répond tranquillement le faux aveugle: on s'est trompé de pancarte à la maison. Moi, je suis sourd-muet!...

Un monsieur grincheux visite une petite chambre à louer.

— Et combien louez-vous une pareille niche à chien?

— Ce sera vingt francs par mois pour vous... si vous ne mordez pas!

Dans un restaurant de petite marque:

— Garçon, vos huitres sont détestables... elles sentent mauvais!...

— Monsieur fait erreur... elles sont très fraîches... et puis, après tout, je ne suis pas dedans.

— J'en conviens, garçon... mais cela prouve que vous n'êtes pas à votre place!

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 9 Mars 1890.

Versements de 167 déposants (23 nouveaux), 45,433 fr. 86.

Remboursements, 28,448 fr. 03.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

chère. A son approche, elle ressentait un choc électrique qui lui laissait une fatigue générale. Son système nerveux s'altérait, de plus en plus, sous cette obsession continuelle. En vain cherchait-elle à défendre sa volonté contre l'influence qui la maîtrisait, celle-ci demeurait triomphante. Était-ce de l'amour? Cet étrange état n'y ressemblait guère... il n'y avait ni joie, ni confiance dans le cœur de Flavie... Tout au contraire, son caractère s'altérait et son impressionnabilité devenait excessive.

M^{me} Combal s'en étonnait parfois, mais elle mettait ces inégalités sur le compte de la mauvaise santé.

— Vous êtes souffrante, lui disait-elle souvent, vous devriez consulter.

En effet, la jeune fille avait pâli. Quelque chose d'allangui, d'hésitant, se décelait dans sa démarche, mais elle était toujours belle... seulement la rose de Bengale, si fraîche, si vivante, était devenue une délicate rose-thé aux blancheurs nacrées.

Séverine inquiète s'évertuait à deviner les causes de ce changement... François vint à son aide.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction: M. SUREAU-BELLET

Lundi 10 Mars 1890

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

Et au bénéfice de M. LETELLIER, régisseur général et grand 1^{er} comique

Deuxième représentation du grand succès

SURCOUF

Opéra-comique en 4 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de ROBERT PLANQUETTE.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Lundi 10 mars

Les Danicheff, pièce russe en 4 actes, de M. Pierre Newski. Par la troupe de LANGLAY.

Mardi 11 mars

Deuxième représentation de Madame Favart, opéra bouffe en 3 actes.

Cuisse-la-Motte (Oise), le 28 juillet 1889. — Depuis deux ans je souffrais de la migraine et d'une constipation des plus opiniâtres; après avoir employé une seule boîte de vos PILULES SUISSES à 1 fr. 50 la boîte, j'ai été complètement guéri. (Sig. lég.) ALPH. CARTIER. Peut-on encore les compter, les cures que font les Pilules Suisses chaque jour? Ce n'est plus possible!

Traitement des Affections de Poitrine.

Sirope et Pâte Pectorale

de PIERRE LAMOUROUX

ENTREPOT GÉNÉRAL: 45, rue Vanvilliers, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Le conseil de Santé à Saint-Pétersbourg a autorisé l'importation en Russie des Capsules Guyot, si efficaces dans les cas de rhumes, catarrhes, bronchites, pleurésie. Deux capsules à chaque repas amènent une amélioration rapide. Le traitement revient au prix insignifiant de dix à quinze centimes par jour.

Ces capsules se reconnaissent à ce qu'elles sont blanches et que chacune porte la signature de l'inventeur.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

CHAUNAY (Vienne).

Les Maux de tête et les douleurs de reins me faisaient beaucoup souffrir; j'avais de l'arcté du sang, rien ne pouvait me guérir; mais j'ai enfin trouvé le remède en prenant vos bonnes PILULES GUYOT (1 fr. 50 la boîte) qui m'ont procuré une guérison complète.

Jean THIBAUT, à Chaunay.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la chlorose, l'anémie et l'appauvrissement du sang. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou par l'Influenza, et ses suites. — Toutes pharmacies.

LE PLUS DÉLICAT des desserts est une tasse

de thé de Chine LE DÉLICIEUX

de E. THIBAUT, importateur, Nantes. Son arôme exquis et son goût distingué le mettent bien au-dessus de tous les autres théés connus. Demandez-le chez votre épicière et exigez la marque, une Théière

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois sup ^{rs} , la boîte p ^r 6 personnes	0.85
» » » » 3 » »	0.45
Haricots verts sup ^{rs} , » 6 » »	0.90
» » » » 3 » »	0.45
Asperges d'Argenteuil, » 5 » »	1.30
Macédoine, » » » »	1.80
Jardinière, » » » »	1.40
Pointes d'asperges, la demi boîte	1.20
Fonds d'artichauts, » » » »	2.00

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4.

D'un jugement par défaut faute de comparaître, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-six décembre 1889, enregistré et signifié;

Au profit de M^{me} Louise Dubois, épouse de M. Louis Sourdeau, tailleur de pierres, sans domicile ni résidence connus en France, ladite dame demeurant à Saint-Lambert-des-Lévées, chez M. Breugnolles, dont elle est la domestique,

Contre ledit sieur Sourdeau; Il appert que ladite dame Sourdeau, a été déclarée divorcée d'avec son mari.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 8 mars 1890.

LECOY.

Assistance judiciaire. Décision du 27 mars 1889.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
A l'amiable

UNE MAISON

A Saumur, rue du Palais-de-Justice, n° 6, au coin de la rue Haute-Saint-Pierre,

Avec cour, jardin, remise, écurie et dépendances diverses.

UNE CAVE

A Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 19.

III

UNE MAISON

A Saumur, rue Traversière, n° 4, au coin de la rue du Temple,

Avec cour, écurie et remise.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire. (212)

UN MÉNAGE, ayant servi maison bourgeoise, demande place de cocher et cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Vente de Meubles

Aux enchères publiques

Le VENDREDI 14 mars 1890, et jours suivants, à 4 heures de l'après-midi, salle des ventes mobilières, sise à Saumur, rue d'Orléans, 55,

Il sera vendu :

Lits, buffets, fauteuils, chaises, prie-Dieu, tables, armoires, armoires à glace, guéridons, pendules, meubles de salon et de salle à manger, glaces, rideaux, matelas, édredons, lit de plumes, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et autres bons objets.

Vieux bahut de style et argenterie.

On paiera expressément comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Le commissaire-priseur, Y. JAUBERT.

Étude de M^e J.-A. ARTEAU, avocat agréé à Tours, 2, rue Bancheureau, successeur de M^e E. CHAMBELLAN.

A CÉDER DE SUITE

UN FONDS DE COMMERCE

DE
Quincaillerie, Articles de ménage, de chasse, serrurerie & bâtiment

Situé dans l'un des quartiers les plus commerçants de la ville de Tours (Indre-et-Loire).

Affaires annuelles : 150,000 francs en moyenne; marchandises en magasin : 400,000 francs environ. — Installation de premier ordre.

Grandes facilités pour traiter.

S'adresser, pour renseignements, à M^e J.-A. ARTEAU, avocat agréé, 2, rue Bancheureau, à Tours.

Étude de M^e BREVET, notaire à Tigné.

A Vendre ou à Louer

LE FOUR A CHAUX

De Rioux

Situé commune de Tigné, sur la route d'Aubigné,

Avec bâtiments d'exploitation, magasins, hangars et abris, et terrain en dépendant, d'une contenance totale de 89 ares 8 centiares.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e BREVET, notaire. (185)

ADJUDICATION

DES

Travaux d'entretien

Des Bâtimens militaires de la place de Saumur

Pendant les années 1890 à 1895 inclus.

Le LUNDI 31 MARS 1890, à 4 heures de l'après-midi, il sera procédé en séance publique, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Saumur, à l'adjudication sur soumissions cachetées, en sept lots, des travaux d'entretien des bâtimens militaires de la place de Saumur, pendant les années 1890 à 1895 inclus.

Toutes les pièces relatives au marché sont déposés au bureau du Génie, place Saint-Nicolas, à Saumur, où le public peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 8 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 5 heures de l'après-midi.

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail

Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49,

SAUMUR

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, appartenant à M^{me} GRILLE.

La première, rue Cendrière, n° 46 et 48, avec cour et grand jardin;

Et la deuxième, rue du Temple, n° 47.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (183)

PEINTURE - VITRERIE

M. LANDAT a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur de l'établissement de peinture de M. PELTIER, quai de Limoges, 37, à Saumur, où on peut s'adresser pour les commandes. Il garantit comme solidité et bon goût tous les travaux qu'on voudra bien lui confier.

PRIX MODÉRÉS.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1^{er} choix

Petits pois.....	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.85	—	0.45
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges entières.....	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0.40		
Thon à l'huile depuis.....	—	0.75		
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon.....	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris					7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6				9 34	10 5	2 51	9 43	10 16
Château-du-Loir	10 13				12 24	1 58	6 35	12 28	1 8
Noyant-Méon	11 20				1 7	3 8	7 40	1 13	5 54
Liniers-Bouton	11 29					3 17	7 49		6 4
Vernantes	11 43					3 30	8		6 13
Blou	11 54					3 41	8 10		6 23
Vivv	12 2					3 49	8 17		6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 41		4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 47		4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 34	10 37		4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11		4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24		2 18	4 57	9 11	2 22	2 59
Thouars			11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 31	5 20
Saintes					6 30	11 52		6 12	7 53
Bordeaux					9 52	3 34		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux					5 40	8 20			3
Saintes					7 15	9 9			6 43
Niort					9 32	10 55			8 29
Thouars					6 5	12 11	12 42	1 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 35	6 38			1 4	2 37	4 55	9 6	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18				2 50	5 18	9 41	
Chacé-Varrains	10 7	7 27				2 57	5 26	9 49	
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34				3 2	5 31	9 55	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 38	11 36		3 3	5 33			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11	7 11
Vivv		8 10	12 10		3 27	5 59			
Blou		8 19	12 19		3 35	6 8			
Vernantes		8 32	12 33		3 46	6 20			
Liniers-Bouton		8 45	12 46		3 57	6 32			
Noyant-Méon		8 59	1		2 12	4 9	6 44		11 44
Château-du-Loir		10 10	2 9		2 58	5 22	7 58		12 26
Chartres		2 47			5 54	9 26	12 4		3 26
Paris		5 25			7 30	11 50	2 27		5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31						9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50						9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14						10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31						9 5
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10						3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20						4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42	6 16	10 1